

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

05

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

EDUCATION

07

ADMINISTRATION

03

RURAL

05

GOVERNANCE PUBLIQUE

03

N° 2661

10 Octobre 2022

10 October 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)

Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">028</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CAY1ER/CIPM/2022 DU 13/09/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 0253</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N° 0253/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2022 DU 07 OCTOBRE 2022 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0201/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/22 DU 01 AOUT 2022 RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT FINANCIER EXTERNE DU FONDS COMMUN PSFE POUR LES EXERCICES 2019 ET 2020.
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N°04</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°04 PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ET ERREURS DANS LES DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N°05/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">13/D/GOUVERNEUR/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 13/D/GOUVERNEUR/2022 DU 29 SEPT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 26/08/2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE LA FINALISATION DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Travaux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">N°027DU06/10/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF N°027DU06/10/2022 RELATIF AU DOSSIER N° 018/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 14/09/2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DU CERCLE MUNICIPAL DE YAOUNDE 1ER - PHASE III DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1E
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">029</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CAY1ER/CIPM/2022 DU 14/09/2022 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">753/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N° 753/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 04 OCTOBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">023/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°023/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/DC/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 12/09/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE PONGO SONGO À MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL ;
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">022/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°022/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°001/DCE/SG/C-MKO/CIPM/2022 DU /08/2022 DE L'AOUT 2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003856/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 09 AOUT 2022 POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE MARIEMBERG DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">D13-330/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/Ymc</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° D13-330/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/YMC DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 01 AOUT 2022 POUR LA PRÉQUALIFICATION EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE ACTUARIELLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>11</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">023/DM/RL/DSM/C.MKO/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°023/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	Reference	<a href="#">020/DM/RL/DSM/C.MKO/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°020/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
<b>13</b>	Reference	<a href="#">016/C/CDEN/DA</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°016/C/CDEN/DA DU 04/10/2022PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 16/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA ET L'EXTREME-NORD, EN SEPT (07) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
<b>14</b>	Reference	<a href="#">017/C/CDEN/DA</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°017/C/CDEN/DA DU 04/10/2022PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 16/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA ET L'EXTREME-NORD, EN SEPT (07) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
<b>15</b>	Reference	<a href="#">020/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°020/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°002/ADC/C-MOUANKO/SG/CIPM/2022 PASSÉ APRÈS L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003882/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 10 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A NDOGMONGO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL ;
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
<b>16</b>	Reference	<a href="#">011/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
<b>17</b>	Reference	<a href="#">D13-332/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-332/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/ D13-253/AONO/ MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ CSI DE MINSE : ARRONDISSEMENT DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">D13-335/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N° D13-335/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 044/D13-269/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 30/08/2022 POUR LA MAINTENANCE DU SCANNER HITACHI-SUPRA DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ (HCY) EN PROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BIP 2022
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">12/AONO/C-BATCH/SG/C1PM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 12/AONO/C-BATCH/SG/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LÀ COMMUNE DE BATCHAMFINANCEMENT : FEICOM I COMMUNE DE BATCHAM
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	25-10-2022

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">021/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°021/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°003/DCE/C-MKO/CIPM/2022 PASSÉ SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003861/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 09 AOÛT 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À MOUANKO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>21</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">10/AONO/ROPCR/CIPM-SPI/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL QUVJEIA N° 10/AONO/ROPCR/CIPM-SPI/2022 DU 21/09/2022 POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDE EN VUE DE L'ÉVALUATION DES ZONES À RISQUES DANS LA RÉGION DE L'OUEST
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	07-10-2022

<b>22</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">06/AONO/CBFG/CIPM-BEC/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CBFG/CIPM-BEC/2022 DU 27/09/ 2022 POUR LA CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE BAPOUNDEU DANS LA COMMUNE DE BAFANG, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM, RÉGION DE L'OUEST(EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP/ MINADER /2022 TRANSFERE ALA COMMUNE DE BAFANG
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	25-10-2022

<b>23</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/DC/C-BAH/SG/ST/CIPMCB-AG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	11-10-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>24</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">04/DC/C-BDJA/SG/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE COTATION N°04/DC/C-BDJA/SG/CLPM/2022 DU 29/09/2022 POUR FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	25-10-2022

<b>25</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/D/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/SG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONR/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO.FINANCEMENT : BIP 2022.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>26</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">022/DM/RL/DSM/C.MKO/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION MUNICIPALE N°022/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>27</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">02/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N° 02/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2022 DU 27/09/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	25-10-2022

<b>28</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03/DC/C/MGAM/CIPM-AG/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION N°03/AC/C/MGAM/CIPM-AG/2022 DU POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	20-10-2022

<b>29</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">11/AONR/C-BATCHAM/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 11/AONR/C-BATCHAM/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BATCHAM FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	25-10-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

- 30**
- Reference [021/DM/RL/DSM/C.MKO/2022](#) [Lire](#)
- Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°021/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
- Nature de prestation N/A
- Date de cloture N/A
- 31**
- Reference [D13-334/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP](#) [Lire](#)
- Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-334/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 042/D13-268/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTO-JUVÉNILE DANS LES FORMATIONS SANITAIRES DES RÉGIONS DU SEPTENTRION EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BF 2022
- Nature de prestation Approvisionnements Généraux
- Date de cloture N/A
- 32**
- Reference [06/DC/SG/CDS/CIMP/2021](#) [Lire](#)
- Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 06/DC/SG/CDS/CIMP/2021 OF 21/09/2022 FOR THE SUPPLY OF MINIMUM PACKET FOR SOME PRIMARY SCHOOLS IN DSCHANG COUNCIL.
- Nature de prestation Approvisionnements Généraux
- Date de cloture 11-10-2022
- 33**
- Reference [D13-333/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP](#) [Lire](#)
- Titre/objet COMMUNIQUE N° D13-333/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 021/D13-161AONR/ MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES RELATIF À LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION POUR UN PAVILLON MATERNITÉ ET UN BLOC ADMINISTRATIF À L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE MEYOMESSALA EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2022
- Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles
- Date de cloture N/A
- 34**
- Reference [004/DC/C.DLA/CIPM/AG/2022](#) [Lire](#)
- Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C.DARGALA/CIPM/AG/2022 DU 20/09/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022
- Nature de prestation Approvisionnements Généraux
- Date de cloture 10-10-2022
- 35**
- Reference [001/DC/C.GDG/CIPM/AG/2022](#) [Lire](#)
- Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.GDG/CIPM/AG/2022 DU 19/09/2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION BENNE À LA COMMUNE DE GUIDIGUIS. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DOTATION DU MINDDEVEL, EXERCICE 2022
- Nature de prestation Approvisionnements Généraux
- Date de cloture 10-10-2022

**COMMUNE DE YAOUNDE I**

**RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CAY1ER/CIPM/2022 DU 13/09/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard <b>le 12/10/2022 à 13 heures 00</b>, et devront porter la mention :</p> <p><b>DEMANDE DE COTATION N°04/DC/CAY1<sup>er</sup>/CIPM/2022 DU 13/09/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I<sup>er</sup>, EN PROCEDURE D'URGENCE</b></p> <p>« En procédure d'urgence » « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p><b>Toute offre déposée au-delà de cette date et heure sera purement et simplement rejetée.</b></p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard <b>le 10/10/2022 à 13 heures 00</b>, et devront porter la mention :</p>
2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront dépouillées <b>le 12/10/2022 à 14 heures</b> dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Les offres seront dépouillées <b>le 10/10/2022 à 14 heures</b> dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.</p>

## 3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

### 1. Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- e) N'avoir pas livré des fournitures similaires (paquet minium) au cours des trois dernières années d'un montant cumulé de 50 000 000 FCFA
- f) Non-respect des spécifications techniques

### 2. Critères essentiels :

- a) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ;
- b) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).
- c) Non-Respect du délai de livraison
- d) Absence de la capacité financière de 20 000 000 FCFA
- e) Absence des références du soumissionnaire

Lire plutot

### 12.1. Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- e) N'avoir pas livré trois marchés des fournitures similaires au cours des trois dernières années d'un montant cumulé de 50 000 000 FCFA
- f) Non-respect des spécifications techniques
- g) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ;
- a) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).
- b) Non-Respect du délai de livraison
- c) Absence de la capacité financière de 18 000 000 FCFA
- d) Absence des références du soumissionnaire

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

## MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**ADDITIF N° 0253/AD/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2022 DU 07 OCTOBRE 2022 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0201/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/22 DU 01 AOUT 2022 RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT FINANCIER EXTERNE DU FONDS COMMUN PSFE POUR LES EXERCICES 2019 ET 2020.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES AU LIEU DE :

#### ARTICLE 6 : CAUTION DE SOUMISSION

Le Consultant produira une caution fixe de soumission d'un montant de **trois cent quarante-un mille cinquante-cinq (341 055) Francs CFA**. Cette caution de soumission se présentera sous la forme de garantie bancaire émise par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère des Finances (dont la liste est jointe en annexe) et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

#### ARTICLE 8 : DEPOT ET OUVERTURE DES PLIS

a) Le dépôt des offres aura lieu le **11 octobre 2022 à 13 heures**.

b) L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps et aura lieu le **11 octobre 2022 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Fonds Commun PSFE, dans la salle des conférences de l'Unité de Gestion du Fonds Commun, sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre.

### LIRE PLUTOT :

#### ARTICLE 6 : CAUTION DE SOUMISSION

Le Consultant produira une caution fixe de soumission d'un montant de **trois cent mille (300 000) Francs CFA**. Cette caution de soumission se présentera sous la forme de garantie bancaire émise par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère des Finances (dont la liste est jointe en annexe) et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

#### ARTICLE 8 : DEPOT ET OUVERTURE DES PLIS

a) Le dépôt des offres aura lieu le **mardi 25 octobre 2022 à 13 heures**.

b) L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps et aura lieu le **mardi 25 octobre 2022 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Fonds Commun PSFE, dans la salle des conférences de l'Unité de Gestion du Fonds Commun, sise au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre.

### LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MINISTRE

**NDONGO JULES DORET**

**COMMUNE DE MBANGASSINA**

**ADDITIF N°04 PORTANT MODIFICATION DES DATES ET HEURES DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES, CRITÈRES ÉLIMINATOIRES ET ERREURS DANS LES DOSSIERS DE DEMANDE DE COTATION N°05/DC/CMBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina, au plus tard <b>le 12 octobre 2021 à 14 heures</b> précises et devra porter la mention suivante :</p> <p>« AVIS DE CONSULTATION N°05/AC/C-MBNA/CIPM/2022 DU 21 SEPTEMBRE 2022 POUR LA FOURNITURE L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. <b>ANNEE SCOLAIRE 2022-2023</b></p> <p><b>Présentation des Offres</b> Le document constituant l'offre sera séparé en trois (03) parties :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a) <b>Pièces administratives</b></li><li>b) <b>Offres techniques</b></li><li>c) <b>Offres financières</b></li></ul> <p><b>." A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de Mbangassina, au plus tard <b>le 20 octobre 2021 à 14 heures</b> précises et devra porter la mention suivante :</p>
2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu <b>le 12 octobre 2021 à 15 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbangassina. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des offres aura lieu <b>le 20 octobre 2021 à 15 heures</b> par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbangassina. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>

## 3 Critères d'évaluation

### Au lieu de ...

#### A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. *absence de la caution de soumission* ;
4. Non satisfaction d'au moins 83,33% des critères essentiels ;
5. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

#### B. Critères essentiels :

- i) Présentation générale de l'Offre; (07 oui)
- ii) Spécifications techniques ; (03 oui)
- iii) Preuve d'acceptation du contrat (02 oui)

Toute offre ayant obtenu une note **supérieure ou égale à 10/12 oui soit 83,33%** de « oui » verra son offre financière examinée.

**NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.**

**Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)**

- iv) Présentation générale de l'Offre;
- v) Spécifications techniques ;
- vi) Preuve d'acceptation du contrat

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 83,33% des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

**NB : Toute entreprise figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.**

### Lire plutot

#### A. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et d'éliminer les Offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel sous 48h, aux conditions fixées dans le Dossier de Consultation relatives notamment à la recevabilité des pièces Administratives, à la conformité de l'Offre Technique, aux spécifications techniques du Dossier de Consultation et à la qualification des candidats.

Il s'agit de :

1. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. *absence de la caution de soumission* ;
4. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

#### B. Critères essentiels :

- i) Présentation générale de l'Offre; (07 oui)
- ii) Spécifications techniques ; (03 oui)
- iii) Preuve d'acceptation du contrat (02 oui)

**NB : La grille détaillée d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation.**

**Principaux critères de qualification (voir grille d'évaluation des offres techniques)**

- iv) Présentation générale de l'Offre;
- v) Spécifications techniques ;
- vi) Preuve d'acceptation du contrat

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires conformément à la Grille de notation des offres techniques.

**NB : Toute entreprise figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics est d'office éliminée.**

-

*MBANGASSINA le 10 Octobre 2022*

*Le MAIRE*

***MBOENE Bernard***

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**DECISION N° 13/D/GOUVERNEUR/2022 DU 29 SEPT 2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/GOUVERNEUR/CRMP-NO/2022 DU 26/08/2022 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE LA FINALISATION DE LA DELEGATION REGIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE DU NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE GOUVERNEUR DE LA REGION NORD, Autorité Contractante,

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret 11° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu . Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret 2014/184 du 04 juin 2014 portant nomination de Monsieur ABATE EDI'i JEAN aux fonctions de Gouverneur de la Région du Nord ;

Vu La Décision 00000/243/CAB/MiNMAP du 15 avril 2019 portant nomination d'un Président de Commission Régionale de Passation des Marchés Publics ;

Vu La Décision Régionale 138/DR/D/SG/DAAj du 16 avril 2019 constatant la composition de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord ;

Vu La, Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics:

Vu Le rapport d'analyse des Offres ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Régionale de Passation des Marchés formulée par la Lettre N°098/L

**- DECIDE**

**Article** La Lettre Commande, Objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
LOT UNIQUE	ETS VISION  BP : GAROUA  Tél : 696 60 61 91	7 998 825	Trois (mois)

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

*GAROUA le 29 Septembre 2022*

*Le GOUVERNEUR*

***ABATE Edi'i Jean***

## COMMUNE DE YAOUNDE I

**ADDITIF N°027DU06/10/2022 RELATIF AU DOSSIER N° 018/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 14/09/2022 POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DU CERCLE MUNICIPAL DE YAOUNDE 1ER - PHASE III DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1E**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Critères d'évaluation

#### Au lieu de ...

Les critères éliminatoires sont :

Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.

Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Absence de la capacité financière de 50 000 000 FCFA (cinquante millions) dans l'offre technique

Avoir réalisé la phase I et la phase II

Absence de l'attestation de visite du site signée sur honneur avec au moins deux photos dudit site.

#### 14.2. Critères essentiels

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le RPAO :

Présentation générale de l'offre

oui/non ;

Qualification et expérience du personnel technique

oui/non ;

Moyens matériels

oui/non ;

Propositions techniques et méthodologiques

oui/non ;

Les références du soumissionnaire

oui/non ;

Délai d'exécution

oui/non.

Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

#### Lire plutôt

- **Critères éliminatoires**

- Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis.

- Dossier administratif incomplet ou non conforme, 48 heures après l'ouverture des offres ;

- Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;

- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

- Absence de la capacité financière de 50 000 000 FCFA (cinquante millions) dans l'offre technique

- Absence de l'attestation de visite du site signée sur honneur avec au moins deux photos dudit site.



## 2 Autres

### Au lieu de ...

N/A

### Lire plutôt

#### **Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré qualification ou à tous les candidats de la catégorie concernée.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt s'il

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 17, le cas échéant cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. Le maître d'ouvrage/le Maître d'ouvrage délégué possède des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est :

(i) juridiquement et financièrement autonome,

(ii) administrée selon les règles du droit commercial et

(iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage

#### **I-Pour les établissements bancaires**

– Afriland First Bank (AFB), B.P 11834, Yaoundé

BANGE Bank Cameroun (BANGE CMR), BP.34 692, Yaoundé;

Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P 2933, Douala

Banque camerounaise des petites et moyennes entreprises (BC-PME) B.P 12962, Yaoundé

BGFI Bank Cameroun (BGFIBANK Cameroun), BP. 660, Douala ;

Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), B.P.925, Douala

Citi Bank Cameroon ( CITIGROUP), B.P. 4571, Douala

Commercial Bank of Cameroon (CBC),B.P. 4004,Douala

Crédit Communautaire d'Afrique-Bank (CCA-BANK),B.P.30388, Yaoundé

Ecobank Cameroun (ECOBANK),B.P 582, Douala

National Financial Credit Bank(NFC-Bank),B.P. 6578, Yaoundé

Société Commerciale de Banque-Cameroun (SCB- Cameroun), B.P. 300, Douala

Société Générale Cameroun (SGC), B.P. 4042,Douala

Standard Chartered Bank Cameroon (SCBC) , B.P. 1784,Douala

Union Bank of Cameroon PLC (UBC), B.P. 15569,Douala

United Bank for Africa (UBA),B.P. 2088,Douala

#### **I. Pour les companies d'assurance**

ACTIVA Assurances, B.P. 12970, Douala;

AREA Assurances, B.P. 1531, Douala;

ATLANTIQUE Assurances S.A, B.P. 2933, Douala;

CHANAS Assurances S.A, B.P. 109, Douala;

CPA S.A. B.P. 54,Douala;

NSIA Assurances S.A. B.P. 2759,Douala

PRO ASSUR S.A, B.P. 5963,Douala;

Prudential Beneficial General Insurance, BP.2 328, Douala;

ROYAL ONYX Insurance Cie, BP. 12 230, Douala;

SAAR S.A.B.P 1011,Douala;

SANLAM Assurances Cameroun, B.P. 12 125, Douala ;

ZENITHE Insurance S.A, B.P 1540, Douala.

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

**COMMUNE DE YAOUNDE I**

**RELATIF AU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CAY1ER/CIPM/2022 DU 14/09/2022 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	<b>Remises des offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard <b>le 13/10/2022 à 13 heures</b>, et devront porter la mention :</p> <p><b>DEMANDE DE COTATION N°03/DC/CAY1<sup>er</sup>/CIPM/2022 DU 14/09/2022 POUR LES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) A LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I<sup>er</sup>, EN PROCEDURE D'URGENCE</b></p> <p>« En procédure d'urgence ». « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p><b>Toute offre déposée au-delà de cette date et heure sera purement et simplement rejetée</b></p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels et comprenant le bordereau Descriptif et Quantitatif chiffré, devront parvenir au Bureau des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup>, sis à ETOUDI au nouveau centre administratif, BP 4472 Yaoundé au plus tard <b>le 10/10/2022 à 13 heures 00</b>, et devront porter la mention :</p>
2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les offres seront dépouillées <b>le 13/10/2022 à 14 heures</b> dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Les offres seront dépouillées <b>le 10/10/2022 à 14 heures</b> dans la salle des délibérations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1<sup>er</sup> en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier de la soumission dont ils ont la charge. Les offres devront, sous peine de rejet, être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission timbré et signé.</p>

**3 Critères d'évaluation**

Au lieu de ...

**12.1. Critères éliminatoires :**

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- e) Non-respect des spécifications techniques

**12.2. Critères essentiels :**

- a) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ;
- b) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).
- c) Respect du délai d'exécution
- d) Absence de la capacité financière de 8 000 000 FCFA
- e) Absence des références du soumissionnaire

**Lire plutot**

**12.1. Critères éliminatoires :**

- a) Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48 (quarante-huit) heures après l'ouverture des plis
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- e) Non-respect des spécifications techniques
- f) La lettre de soumission timbrée (un timbre communal et fiscal) datée et signée ;
- g) Mauvaise présentation de la soumission (dossier non relié et/ou pièces non séparées par des intercalaires).
- h) Respect du délai d'exécution
- i) Absence de la capacité financière de 8 000 000 FCFA
- j) Absence des références du soumissionnaire

YAOUNDE le 7 Octobre 2022

Le MAIRE

**ABOUNA Jean-Marie**

**MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES****DECISION N° 753/22/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 04 OCTOBRE 2022 PORTANT  
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Ø Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Ø Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Ø Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Ø Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Ø Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Ø Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Ø Vu La circulaire n°0000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et les autres entités publiques pour l'exercice 2022;
- Ø Vu l'autorisation de gré à gré N°004545/L/MINMAP/DGMI/DMAS/DMBEC/CE3 du 20 Septembre 2022;
- Ø Vu La Consultation de gré à gré N°10/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022 du 22 Septembre 2022 ;
- Ø Vu Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à la Consultation **N°10/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2022** du **22 Septembre 2022** pour les **Travaux de construction d'un bloc pédagogique en R+1 de huit (08) salles de classe + bureaux + toilettes + tables bancs au Lycée de BIKOK dans la MEFOU et, région du Centre, département de la MEFOU et AKONO, arrondissement de BIKOK** de la manière suivante :

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	FINANCEMENT
10	Travaux de construction d'un bloc pédagogique en R+1 de huit (08) salles de classe + bureaux + toilettes + tables bancs au <b>Lycée de BIKOK</b> dans la MEFOU et, région du Centre, département de la MEFOU et AKONO, arrondissement de BIKOK .	<b>SHILOH PRINTERS &amp; SERVICES</b>	<b>159 880 750</b>	<b>180</b>	<b>Budget d'Investissement Public du MINESEC</b>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Octobre 2022

Le **MINISTRE****NALOVA LYONGA**

**COMMUNE DE MOUANKO**

**COMMUNIQUE N°023/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE DEMANDE DE COTATION NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/DC/C-MOUANKO/CIPM/2022 DU 12/09/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE PONGO SONGO À MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL ;**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision N°023/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 du 06/10/2022 **ETS SYDVA** a été retenue comme adjudicataire de la Lettre – Commande relative à l'Avis de Demande de Cotation suscité.

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre Administrative</b>	<b>Offre Technique</b>	<b>Offre Financière</b>	<b>Observations</b>
<b>ETS SYDVA</b>	Conforme	Délai : 20 (Vingt) jours	Montant TTC :  7.999.866 FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre – Commande.

*MOUANKO le 6 Octobre 2022*

*Le MAIRE*

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

**COMMUNE DE MOUANKO**

**COMMUNIQUE N°022/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°001/DCE/SG/C-MKO/CIPM/2022 DU /08/2022 DE L'AOÛT 2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003856/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 09 AOÛT 2022 POUR L'AMÉNAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE MARIEMBERG DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision N°022/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 du 06/10/2022 Passé après Appel de Consultation suivant l'autorisation de Gré à Gré ci-dessus visé et après les travaux de la Commission Ad Hoc ; est déclaré comme adjudicataire,

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre Administrative</b>	<b>Offre Technique</b>	<b>Offre Financière</b>	<b>Observations</b>
<b>ETS LA ROSIERE</b>	Conforme	Note Technique =83%  Délai d'exécution : 02 (Deux) Mois	Montant TTC  49 950 788 FCFA  Montant HT :  37 694 581 FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre – Commande.

MOUANKO le 6 Octobre 2022

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-330/C/MINSANTE/SG/DEP/CEI/YMC DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° D56-371/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI DU 01 AOUT 2022 POUR LA PRÉQUALIFICATION EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE ACTUARIELLE DANS LE CADRE DU FINANCEMENT DE LA COUVERTURE SANTÉ UNIVERSELLE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT, EXERCICE 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique communique :

Les entreprises ci-dessous désignées sont déclarées préqualifiées pour soumissionner à l'Avis d'Appel d'Offres Restreint pour le recrutement d'un Consultant susceptible de réaliser l'étude actuarielle dans le cadre du Financement de la Couverture Santé Universelle.

N°	Noms de l'entreprise	Adresse
1	FINACTU INTERNATIONAL	Adresse : 62 Boulevard d'Anfa, Angle Moulay Youssef, 20020 Casablanca-Maroc, GSM : +33 687 73 15 11/Email : <a href="mailto:dcg@finactu.com">dcg@finactu.com</a>
2	ELITE CAPITAL SECURITIES CENTRAL AFRICA S.A	B.P: 35303 Yaoundé - Tel. (237)620 288 452/Email : <a href="mailto:eric.etoundi@elite-capitalsecurities.com">eric.etoundi@elite-capitalsecurities.com</a>
3	INQUIRE ACT SARL	B.P: 1149 Yaoundé -Tel. 694 777 000/Email : <a href="mailto:INQUIREGROUP@OUTLOOK.COM">INQUIREGROUP@OUTLOOK.COM</a>

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

**MANAOUDA Malachie**

## COMMUNE DE MOUANKO

### DECISION MUNICIPALE N°023/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

##### Autorité Contractante

*Vu la Constitution,*

*Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;*

*Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;*

*Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;*

*Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;*

*Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;*

*Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;*

*Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;*

*Vu le Procès-verbal de la séance du **04 Octobre 2022** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;*

Considérant l'Avis de Demande de Cotation National Ouvert en Procédure d'Urgence N°002/DM/C/MKO/SG

#### DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup> :** ETS SYDVA est déclarée adjudicataire de la Lettre – Commande relative à la Demande de Cotation susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

**Montant de la lettre commande : Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent soixante-six (7.999.866) francs CFA Toutes Taxes Comprises**

**Délai d'exécution : Vingt (20) jours calendaires**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

MOUANKO le 6 Octobre 2022

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

## COMMUNE DE MOUANKO

### DECISION MUNICIPALE N°020/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

#### Autorité Contractante

-

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté **N°0000223/A/MINDDEVEL** du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision **N°002/DM/C/MKO/SG** du **21 Mai 2019** constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;

Vu la Décision N°015/D/CMKO/SG du 22 Septembre 2022 portant désignation des Membres de la Commission Ad Hoc pour l'analyse des Offres relatives à la Consultation N°002/DCE/SP/CMKO/CIPM/2022 de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du **04 Octobre 2022** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant la lettre commande Passée après Appel à Consultation d'Entreprise

N°002/DCE/SP/C.MKO/CIPM/2022 du 10 Aout 2022 suivant autorisation de Gré à Gré  
**N°003882/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 10 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A NDOGONGO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **KONYVE SARL** est déclarée adjudicataire de la Lettre – Commande relative à la Demande de Cotation susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

*MOUANKO le 6 Octobre 2022*

**Montant de la lettre commande : Vingt un million huit cent cinq neuf mille sept cent soixante-dix-sept (21 859 777) francs CFA Toutes Taxes Comprises**  
*Le MAIRE*

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

**Délai d'exécution : Trois (03) mois**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**COMMUNIQUE N°016/C/CDEN/DA DU 04/10/2022 PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 16/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA ET L'EXTREME-NORD, EN SEPT (07) LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1 Allotissement

Au lieu de ...

Le présent Appel d'Offres est constitué de sept (07) lots répartis ainsi qu'il suit :

N° lot	Localités	Arrondissements	Départements	Régions
1	BOLOLO	Kaélé	Mayo-Kani	Extrême-Nord
2	MINDJIL			
3	LERA CENTRE			
4	DANHOU			
5	KADA'A TCHATIBALI	Tchatibali	Mayo Danay	Adamaoua
6	MBAKANA	Tignère	Faro et Déo	
7	MBARANG	Meiganga	Mbéré	

**NB :** Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus de deux(02) lots

## 1 Allotissement

### Lire plutot

Le présent Appel d'Offres est constitué de sept (07) lots répartis ainsi qu'il suit :

N° lot	Localités	Arrondissements	Départements	Régions
1	BOLOLO	Kaélé	Mayo-Kani	Extrême-Nord
2	MINDJIL			
3	LERA CENTRE			
4	DANHOU			
5	KADA'A TCHATIBALI	Tchatibali	Mayo Danay	
6	MBAKANA	Tignère	Faro et Déo	
7	MBARANG	Meiganga	Mbéré	Adamaoua

**NB :** Un même soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus de trois(03) lots

GAROUA le 4 Octobre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**HAMIDOU SAÏDOU**

# CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**COMMUNIQUE N°017/C/CDEN/DA DU 04/10/2022 PORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 16/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA ET L'EXTREME-NORD, EN SEPT (07) LOTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15 au plus tard le **07/10/2022 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention

### AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°005/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 16/09/2022**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA ET L'EXTREME-NORD DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN SEPT (07) LOTS.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15 au plus tard le **10/10/2022 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention

### AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

**N°005/AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2022 DU 16/09/2022**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET MISE EN FONCTIONNEMENT DES FORAGES PASTORAUX A ENERGIE SOLAIRE DANS LES REGIONS DE L'ADAMAOUA ET L'EXTREME-NORD DANS LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA CDEN, EN SEPT (07) LOTS.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **07/10/2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/10/2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

*GAROUA le 4 Octobre 2022*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***HAMIDOU SAÏDOU***

**COMMUNE DE MOUANKO**

**COMMUNIQUE N°020/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°002/ADC/C-MOUANKO/SG/CIPM/2022 PASSÉ APRÈS L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003882/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 10 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A NDOGMONGO, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL ;**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO**

*Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision N°020/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 du 06/10/2022 Passé après Appel à Consultation suivant l'autorisation de Gré à Gré ci-dessus visé et après les travaux de la Commission Ad Hoc ; est déclaré retenue comme Adjudicataire,

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre Administrative</b>	<b>Offre Technique</b>	<b>Offre Financière</b>	<b>Observations</b>
<b>Ese KONYVE SARL</b>	Conforme	Note Technique = 77,77%  Délai d'exécution : 02 (Deux) Mois	Montant TTC :  21.859.777 FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre – Commande.

*MOUANKO le 6 Octobre 2022*

*Le MAIRE*

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

**COMMUNE DE MESSONDO**

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert N° **003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022** se présentent comme suit :

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
003	<b>Ets BG &amp; FRERES</b>  <b>BP : 8157 Yaoundé</b>  <b>Tél :683 11 43 92</b>	26 471 065	03 Mois

Lesdits attributaires sont par conséquent invités à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement des marchés correspondants.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 29 Septembre 2022

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-332/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/ D13-253/AONO/ MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ CSI DE MINSE : ARRONDISSEMENT DE BOT-MAKAK, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°7105D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06OCTOBRE 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaires	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Travaux de construction du centre de Santé Intégré de MINSE : arrondissement de BOT-MAKAK, Département du Nyong et KELLE, région du centre en procédure d'urgence	ETS BIL COMPAGNIE	64 810 124	04 mois	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

**MANAOUA Malachie**

## MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**COMMUNIQUE N° D13-335/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 044/D13-269/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 30/08/2022 POUR LA MAINTENANCE DU SCANNER HITACHI-SUPRA DE L'HÔPITAL CENTRAL DE YAOUNDÉ (HCY) EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert n° 044/D13-269/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 30/08/2022 pour la maintenance du Scanner HITACHI-SUPRA de l'Hôpital Central de Yaoundé (HCY) en procédure d'urgence.

Par conséquent, les soumissionnaires, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2022

Le *MINISTRE*

**MANAOUA Malachie**

# COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE<sup>°</sup>  
12/AONO/C-BATCH/SG/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL  
DE VILLE DE LÀ COMMUNE DE BATCHAM FINANCEMENT : FEICOM I COMMUNE DE BATCHAM**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, Le Maire de la Commune de BATCHAM, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de l'Hôtel de ville de la Commune de BATCHAM

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprendront notamment ceux indiqués dans le devis estimatif et quantitatif dans le présent DAO :

- o l'installation de chantier et les travaux préliminaires ;
- o les terrassements ;
- o les travaux de béton armé ;
- o les travaux de maçonnerie ;
- o l'étanchéité;
- o les travaux de charpente-couverture et faux-plafonds ;
- o les revêtements durs ;
- o la plomberie ;
- o l'électricité ;
- o les peintures ;
- o les menuiseries bois, métallique et aluminium ;
- o les VRD et assainissement.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de trois cent cinquante millions (350 000 000) francs CFA

## 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2021 et suivants

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHAM dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHAM. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent soixante-deux mille (162 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de BATCHAM.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de BATCHAM, au plus tard le **25/10/2022 à 8h00** heure locale au Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés et devra porter la mention suivante;

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°12/AONO/C-BATCH/SG/CiPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL  
DE VILLE DE LA COMMUNE DE BATCHAM »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 9. Délai de Livraison

le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à sept millions cent (7 000 000) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/10/2022 à 09h00 heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BATCHAM, dans la salle de réunion de la Mairie.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre ou soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
  - absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
  - fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
  - omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
  - note technique inférieure à 70% (au moins 32 « OUI » sur 45) ;
- (voir pièce jointe)

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Voir pièce jointe

*BATCHAM le 28 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre**

**COMMUNE DE MOUANKO**

**COMMUNIQUE N°021/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 06/10/2022 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°003/DCE/C-MKO/CIPM/2022 PASSÉ SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003861/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 09 AOUT 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE À MOUANKO DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL,**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision N° 021/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 du 06/10/2022 Passé après Appel de Consultation suivant l'autorisation de Gré à Gré ci-dessus visé et après les travaux de la Commission Ad Hoc ; est déclaré comme adjudicataire,

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Offre Administrative</b>	<b>Offre Technique</b>	<b>Offre Financière</b>	<b>Observations</b>
<b>Ese ALPHA GROUPE SARL</b>	Conforme	Note Technique =88%  Délai d'exécution : 03 (Trois) Mois	Montant TTC  19 953 211 FCFA  Montant HT :  15 811 978 FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre – Commande.

MOUANKO le 6 Octobre 2022

Le MAIRE

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

# CONSEIL REGIONAL DE L'OUEST

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL QUVJEIA N° 10/AONO/ROPCR/CIPM-SPI/2022 DU 21/09/2022 POUR LA SÉLECTION D'UN BUREAU D'ÉTUDE EN VUE DE L'ÉVALUATION DES ZONES À RISQUES DANS LA RÉGION DE L'OUEST**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Ouest à Bafoussam, Autorité Contractante, lance un appel d'offre relatif à la sélection d'un bureau d'étude en vue de l'Évaluation des zones à risques dans la Région de l'Ouest.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offre comprennent pour : pour chaque type de risque, à :

1- Evaluer les aléas

2- Evaluer les enjeux menacés

3- Evaluer le niveau d'exposition des enjeux aux risques, autrement dit, pour chaque enjeu, s'il est : très, moyennement, peu ou pas exposé ;

Faire des recommandations éventuelles sur des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de 15 000 000 (quinze millions) francs CFA

## 4. Participation et origine

La présente demande de cotation est ouverte aux entreprises Camerounaises, remplissant les conditions de soumissionner.

## 5. Financement

Les travaux objet de la présente demande de cotation sont financés par le Budget de la Région de l'Ouest, Exercice 2022

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional de l'Ouest à Bafoussam dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

L'appel d'offres peut être retirée aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Conseil Régional de l'Ouest sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette des finances de la Région de l'Ouest, d'une somme non remboursable de 26 000 (vingt-six mille) francs CFA

**8. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Président du Conseil Régional de l'Ouest au plus tard le 07 Octobre 2022 à 09 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT**  
**N°10AONO/ROPCR/CIPM-SPI/2022 du 21/09/2022 Pour la sélection d'un bureau d'étude en vue de l'Evaluation des zones à 11.Recevabilité des offres risques dans la Région de l'Ouest (A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) ».**

**9. Delai de Livraison**

Dans tous les cas, le délai de livraison ne devra pas excéder (deux 02) mois après la notification de l'ordre de service prescrivant le début d'exécution de la fourniture.

**10. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et d'un montant de 300 000 (trois cent mille) Francs CFA ; et délivrée par une institution financière agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet etc.) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

NE : toutes offres pnn'enues postérieurement aux heures et dates prescrites dans le DAG seront tout simplement rejetées.

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres s'effectuera en deux temps, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 07 Octobre à 11 heures, heure locale dans la salle de réunion du Conseil Régional de l'Ouest. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

### 13. Critères d'évaluation

#### 1 : Critères éliminatoires ;

- Avoir un marché de 2021 encore en cours d'exécution du fait de l'entreprise ;
- Pièce Administrative absente ou non-conforme aux prescriptions du DAO et non régularisée dans les 48heures ;
- Non-conformité du modèle de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) dans le dossier de soumission ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Note technique
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné l'exécution d'aucun marché au cours des trois dernières (la découverte de cet abandon même avec la déclaration sur l'honneur valant élimination pure et simple du soumissionnaire)

#### 2 Critères essentiels

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant : (valeurs indicatives)  
Points

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

A- Expérience du BET sur [ 10 points]

B-Logistique (avec justificatifs) sur [25- points]

C- Qualifications et expérience du personnel clé [50 points]

D- Méthodologie et organisation sur 112 points]

E- Connaissance du site des prestations et présentation de l'offre sur [03 points]

### 14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le marché ou la lettre de commande au soumissionnaire qui présentera une offre administrative conforme, qui sera techniquement qualifié et financièrement évaluée la mieux disante selon le mode d'évaluation suivant Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : (voir pièce jointe)

### 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Région de l'Ouest, BP : 1112 Bafoussam.

*BAFOUSSAM le 21 Septembre 2022*

*Le PRÉSIDENT*

**FOCKA FOCKA Jules Hilaire**

## COMMUNE DE BAFANG

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CBFG/CIPM-BEC/2022 DU 27/09/ 2022 POUR LA CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE BAPOUNDEU DANS LA COMMUNE DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP/ MINADER /2022 TRANSFERE ALA COMMUNE DE BAFANG**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafang. Maître d'Ouvrage. Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE BAPOUNDEU DANS LA COMMUNE DE BAFANG, Département du Haut Nkam, Région de l'Ouest

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Mobilisation générale ;
- Terrassement ;
- Raccord de maçonneries;
- Etanchéité couverture et plafond;
- Revêtement ;
- Menuiserie bois-métallique ;
- Peinture ;
- Plomberie-sanitaire ;
- Assainissement;
- Electricité, etc.

NB : Il est à noter que la réhabilitation du projet se fera obligatoirement sur la base de l'approche « Haute Intensité de Main d'Œuvre » (HIMO).

### 3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

### 4. Financement

Le financement est assuré par le Budget d'investissement Public M.NADER exercice 2022.

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Secrétariat de la Mairie de BAFANG.

### 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'appel d'offres peut être retiré dès publication du présent avis au secrétariat de la Mairie de Bafang sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Bafang d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 46 000 F (quarante six mille francs) CFA

**7. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six(07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels devra parvenir sous pli fermé auprès du secretariat de la Mairie de Bafang le 25/0102022 à 11 heures. Elle devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 06/AONO/CBFG/CIPM-BECf2022 DU 27/09/2022 POUR LA CONSTRUCTION du POSTE AGRICOLE DE  
BAPOUNDEU DANS LA COMMUNE DE BAFANG, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM. REGION DE LOUEST  
(EN PROCEDURE D'URGENCE)  
FINANCEMENT ;BIP, MINADER ALA COMMUNE DE BAFANG  
AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

**8. Delai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à quatre (03) mois

**9. Cautionnement Provisoire**

voir pièce jointe

**10. Recevabilité des Offres**

Sous-peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA tiers taxes et toutes taxes comprises.

**11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 25/10/2022 à partir de 12\_ heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la mairie de Bafang, sise à la salie des actes de la Mairie de Bafang.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

**12. Critères d'évaluation****1. Critères Eliminatoires**

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées et non régularisée dans les 48 Heures;
- b) Offre technique incomplète pour absence ;
  - b1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
  - b2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
  - b3) de l'Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux et tout Ingénieur de Génie Civil ou Rural proposé comme personnel d'encadrement.
- c) Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- d) Omission du sous-détail d'un prix quantifié;
- e) Offre financière inférieure de plus de cinq pourcent du montant prévisionnel ;
- f) N'avoir pas satisfait à au moins 70% d'éléments positif.

**2. Critères essentiels**

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A- Références 03 éléments
- B- Personnel d'encadrement 12 éléments
- C-Matériel 12éléments
- D- Surface financière 01 éléments ,
- E- Proposition technique 08 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation,

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marche de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 14. Durée Validité des Offres

la durée de validité des offres est de quatre vingt dix jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 15. Renseignements Complémentaires

IL renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétaire général de la Mairie de de BAFANG, chef service du marché.

*BAFANG le 29 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**NJONKAM ANNE**

## COMMUNE DE BAHAM

### POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Baham, Autorité contractante lance une consultation POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES

#### 2. Consistance des prestations

Le Maire de la Commune de Baham, Autorité contractante lance une consultation POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES Dans la Commune de Baham en procédure d'urgence

#### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération est de: **six millions cent soixante- quatre mille deux cent (6 164 200) F CFA.**

#### 4. Allotissement

LOT UNIQUE

#### 5. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

#### 6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par les Ressources Transférées du **MINEDUB, exercice 2022.**

#### 7. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation peut être consulté à **la Mairie de Baham (Chef Service De Marché).**

#### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu auprès du chef Service des marchés de la commune de Baham contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **douze mille (12 000) Francs CFA** non remboursable, payable à la recette municipale de Baham.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Chef Service De Marché de la commune de Baham. au plus tard le **11/10/2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°004/OC/C-BAH/SG/ST/CIPMCB-AG/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES**  
**À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu est de **trente (30) jours** pour compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Cent vingt-quatre mille (124 000) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou une compagnie d'assurance agréée et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **11/10/2022 à 12 heures**, locales, dans la salle des actes de la commune de Baham par la commission Interne de passation des marchés publics auprès de la commune de Baham, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

**14. Critères d'évaluation****Critères éliminatoires :**

- a) L'absence d'une pièce administrative 48 heures après le dépouillement,
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) le Non-respect des descriptions techniques ;
- d) l'Offre non conforme à la demande de cotation.
- e) absence de la caution de soumission cf. art. 92 al. 9
- f) Omission d'un prix quantifié du cadre de détail quantitatif et estimatif
- g) être sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP

**15. Attribution**

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et **qui présente l'offre financièrement évaluée la moins disante.**

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du chef service du marché de la Mairie de Baham dès publication du présent avis.

*BAHAM le 27 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

***KAMDEM Dieudonné***

**COMMUNE DE BANDJA****AVIS DE COTATION N°04/DC/C-BDJA/SG/CLPM/2022 DU 29/09/2022 POUR FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
56 15 102 02 641720 464290 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Bandja, Autorité Contractante, lance un avis de consultation pour procéder à « pour la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques », dans la Commune de Bandja.

**2. Consistance des prestations**

La prestation du présent marché comprend :  
Les Fournitures pédagogiques et scolaires dans les écoles primaires et publiques de la Commune de Bandja Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le cahier des clauses Techniques particulières inclus dans la présente Demande de Cotation.

**3. Cout Prévisionnel**

Le montant prévisionnel est de 9764 800 (neuf millions sept centsoixante quatre mille huit cent) FCFA

**4. Participation et origine**

Le dossier de consultation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture des équipements scolaires

**5. Financement**

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par la dotation du MINEDUB.

**6. Consultation du Dossier**

Le dossier de la Demande de Cotation peut être consulté auprès du Secrétariat Général de la Commune de Bandja, aux heures ouvrables dès publication de l'Avis de Cotation,

**7. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être retiré auprès du Secrétariat de la Commune de Bandja contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable d'un montant de vingt mille (20 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bandja.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Bandja au plus tard le 25 Octobre 2022, à 10 heures locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°04/DC/C-BDJA/SG/CIPM/2022 du 29/09/2022**  
**Pour « la fourniture du paquet minimum aux écoles primaires publiques de la Commune de Bandja**  
**« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la Livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de Trente (30) jours.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de CENT QUATRE VINGT QUINZE MILE TROIS CENT (195 300 FCFA) délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances.

La Validité de cette caution sera de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de ladate de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation, une fausse déclaration, une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues au secrétariat de la mairie de Bandja au plus tard le 25 Octobre 2022 à 10 heures Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'Offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en temps. Les offres seront dépouillées au plus tard le 25 Octobre 2022, à 11 heures dans la salle des actes de la Commune de Bandja par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté

## 13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Déclaration fausses ou mensongères
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Le Maître d'Ouvrage se réserve le Droit d'annuler la procédure de demande de cotation et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours à compter de la date d'annulation du marctié.

Passé ce délai, les offres seront détruites.

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante (le Maire de la Commune de Bandja), attribuera (sur proposition de la Commission Interne de Passation de Bandja) le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la remise des offres,

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Bandja.

*BANDJA le 29 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

***MBOGNIN Gabriel***

**COMMUNE DE MESSONDO**

**PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2022.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Messondo** (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création,

Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés

Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au

Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la circulaire N° 00000456/C/MINFI du 30 Décembre 2021 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2022.

**Considérant** le dossier de l'appel d'offres national ouvert **N° 003/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/22 DU 03 AOUT 2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR EP BILAGAL II- VILLAGE SONG MANDENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**Considérant** Le rapport d'analyse des offres ;

**Considérant** le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2022 portant examen et proposition d'attribution de la CIPM/MDO ;

**Considérant** La proposition d'attribution de la commission interne de passation de Marché de la commune de Messondo du 26 septembre 2022 ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
003	<b>Ets BG &amp; FRERES</b>  <b>BP : 8157 Yaoundé</b>  <b>Tél :683 11 43 92</b>	26 471 065	03 Mois

**Article 2** : Les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours à Mairie de MESSONDO. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites.

**Article 3** : Cette décision tient lieu de main levée de la caution de soumission pour lesdits soumissionnaires.

**Article 4** : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.



## COMMUNE DE MOUANKO

### DECISION MUNICIPALE N°022/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

#### Autorité Contractante

-

*Vu la Constitution,*

*Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;*

*Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;*

*Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;*

*Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;*

*Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;*

*Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;*

*Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;*

*Vu la Décision N°017 /D/CMKO/SG du 22 Septembre 2022 portant désignation des Membres de la Commission Ad Hoc pour l'analyse des Offres relatives à la Consultation N°001/DCE/CMKO/CIPM/2022 de la Commune de Mouanko ;*

*Vu le Procès-verbal de la séance du 04 Octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;*

*Considérant la lettre commande Passé après Appel à Consultation N°001/DCE/C.MKO/CIPM/2022 suivant*



*l'autorisation de Gré à Gré N°003856/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 09 Aout 2022 pour l'Aménagement du Site Touristique de Mariemberg dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,*

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **ETS LA ROSIERE** est déclarée adjudicataire de la Lettre – Commande relative à la Demande de Cotation susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

*MOUANKO le 6 Octobre 2022*

**Montant de la lettre commande : Quarante-neuf millions neuf cent cinquante mille sept cent quatre-vingt-huit (49.950.788) francs CFA Toutes Taxes Comprises**

*Le MAIRE*

***EBWEA PIERRE HONORÉ***

**Délai d'exécution : Trois (03) Mois**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

## COMMUNE DE BAFANG

**AVIS DE CONSULTATION N° 02/DC/C-BFG/SG/CIPM-AG/2022 DU 27/09/2022 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Bafang, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un avis de consultation pour procéder à «la Fourniture des matériels Pédagogiques et Scolaires dans les Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Bafang». dans l'Arrondissement de Bafang

### 2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché comprend :

La Fourniture des matériels pédagogiques et scolaires dans les écoles primaires publiques de la Commune de Bafang.

Les spécifications techniques de ladite prestation sont détaillées dans le cahier des clauses Techniques particulières inclus dans la présente Demande de Cotation.

### 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 8228 850 (Huit millions deux cent vingt huit mille huit cent cinquante) FCFA

### 4. Participation et origine

Le dossier de consultation s'adresse à toute Entreprise agréée, de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la fourniture du paquet minimum dans les écoles.

### 5. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par le Budget de Fonctionnement de l'Etat.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au niveau du Secrétariat de la Commune de Bafang aux heures ouvrables dès publication de l'Avis de Consultation.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au niveau du Secrétariat de la Commune de Bafang contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable d'un montant de 20.000 (vingt mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Bafang.

### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Cinq (05) exemplaires dont un original et quatre copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Bafang au plus tard le **25 Octobre 2022 à 11H**, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée

peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

**Consultation N°02/DC/C-BFG/SG/CDPIVI-AG/2022 DU 27 /09 2022**  
**Pour «Fourniture Pédagogique et Scolaire dans les Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Bafang»**  
**«Àn'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la Livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de trente (30) jours.

## 10. Cautionnement Provisoire

voir pièce jointe

## 11. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. Les offres seront dépouillées au plus tard le 25 Octobre 2022 à 12 heures dans la salle des actes de la Mairie par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Sangha. Les soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté.

## 13. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires :
  - Déclarations fausses ou mensongères ;
  - le maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler la procédure de demande de cotation et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision. Dans ce cas, les soumissionnaires sont invités à retirer leurs offres dans un délai de 15 jours à compter de la date d'annulation du marché.
- Passé ce délai, les offres seront détruites.

## 14. Attribution

L'Autorité Contractante (le Maire de la Commune de Bafang), attribuera (sur proposition de la commission interne de passation) le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Bafang.

*BAFANG le 29 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**NJONKAM ANNE**

**COMMUNE DE MASSANGAM****AVIS DE CONSULTATION N°03/AC/C/MGAM/CIPM-AG/2022 DU POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE MASSANGAM****FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de Massangam Autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de Massangam

**2. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de ; 13 134 200 (Treize Millions Cent trente Quatre Mille Deux Cent) F CFA

**3. Participation et origine**

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

**4. Financement**

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement, exercice 2022

**5. Consultation du Dossier**

Le dossier de demande de cotations peut être consulté à la Commune de Massangam ou à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Noun, ou sur le site Internet de l'ARMP.

**6. Acquisition du Dossier**

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de Massangam contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de vingt cinq mille (25 000) Francs CFA non remboursable, payable à la recette municipale de Massangam.

**7. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Massangam contre récépissé au plus tard le 20/10/2022 à 10h a.m, heures locales, sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION**  
**N° 03/AC/C/MGAM/CIPM-AG/2022 du**  
**Pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de Massangam**

**8. Delai de Livraison**

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de la lettre commande.

### **9. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Deux cent soixante deux mille six cent quatre vingt quatre (262 684 ) FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de ta date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

### **10. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

### **11. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 20/10/2022 à 11 heures a.m, locales, par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de Massangam, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

### **12. Critères d'évaluation**

Critères éliminatoires :

- a) L'absence de la Caution à l'ouverture,
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- c) Non-respect des descriptions techniques ;
- d) Offre non conforme à la demande de cotation.

### **13. Attribution**

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

### **14. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **15. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Massangam.

*MASSANGAM le 28 Septembre 2022*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

**NFONCHIVE NJOYA Seidou**

# COMMUNE DE BATCHAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE°  
11/AONR/C-BATCHAM/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BATCHAM FINANCEMENT : BUDGET  
FEICOM, EXERCICE 2021 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel communal, Le Maire de la Commune de BATCHAM, lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'Hôtel de ville de la Commune de BATCHAM.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent notamment :

- Mission 1 DET ; Direction de l'Exécution des Contrats de Travaux ;
- Mission 2 CCR : Contrôle de la Conformité des Réalisations ;
- Mission 3 AOR : Assistance aux Opérations de Réception.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de vingt-quatre millions cinq cent milles (24 500 000) francs CFA TJC

## 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est Restreinte aux entreprises dans le domaine concerné. Il s'agit de : La présente lettre d'invitation est adressée aux candidats Inscrits sur la liste restreinte ci- après : (voir pièce jointe)

## 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, exercice 2021 et suivants

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie do BATCHAM ; 696 94 31 78 / 633 91 92 34, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHAM Iéj ; 696 94 31 78 / 683 91 92 34, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quarante-un mille cinq cents (41 500) francs CFA payable à la Recette'4Wunlcpiale de la Commune de BATCHAM.

## 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Mairie de BATCHAM, au plus tard le 25/10/2020 à 08h00 heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°11/AONR/C-BATCHAM/CIPM/2022 DU 28/09/2022 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE BATCHAM »  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Aussi, les offres sont placées dans deux (02) enveloppes dont une contenant les pièces administratives et les offres techniques, distincte de celle contenant l'offre financière. En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier (l'apixé d'offres), le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'Organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Treize (13) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG d'un montant égal à quatre cent quatre-vingt-dix mille (490 000) francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de quatre-vingt (80) points sur cent (100).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 25/10/2022 à 09 heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), à la salle de réunion de la Mairie de BATCHAM.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### a. Critères éliminatoires;

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- absence de la caution de soumission ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- absence d'attestation de non-abandon de marché public signée sur l'honneur ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100.

### b. Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- ^ références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
- ^ moyens matériels et logistiques ;
- ^ expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;
- ^ chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise
- ^ méthodologie d'exécution des prestations ;
- ^ planning d'exécution des prestations ;
- ^ suggestions du Consultant.

N.B : Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 80% seront retenues pour l'évaluation financière).

## 15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BATCHAM, lé.I ; 696 94 31 78 / 633 91 92 34.

*BATCHAM le 28 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

**SA MAJESTÉ FOUOSSACGONG TCHINDA Pierre**

## COMMUNE DE MOUANKO

### DECISION MUNICIPALE N°021/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

#### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

##### Autorité Contractante

-

*Vu la Constitution,*

*Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;*

*Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;*

*Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;*

*Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;*

*Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;*

*Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;*

*Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de Mouanko ;*

*Vu la Décision N°016 /D/CMKO/SG du 22 Septembre 2022 portant désignation des Membres de la Commission Ad Hoc pour l'analyse des Offres relatives à la Consultation N°003/DCE/CMKO/CIPM/2022 de la Commune de Mouanko ;*

*Vu le Procès-verbal de la séance du 04 Octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;*

*Considérant la lettre commande Passé après Appel à Consultation N°003/DCE/C.MKO/CIPM/2022 suivant*



*l'autorisation de Gré à Gré N°003861/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 09 Aout 2022 pour les Travaux de Construction d'un Magasin de Stockage à Mouanko dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,*

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** **Ese ALPHA GROUPE SARL** est déclarée adjudicataire de la Lettre – Commande relative à la Demande de Cotation susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

*MOUANKO le 6 Octobre 2022*

**Montant de la lettre commande :** **Dix-neuf millions neuf cent cinquante-trois mille deux cent onze (19 953 241) francs CFA Toutes Taxes Comprises**

**EBWEA PIERRE HONORÉ**

**Délai d'exécution : Trois (03) Mois**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-334/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 042/D13-268/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS DE LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTO-JUVÉNILE DANS LES FORMATIONS SANITAIRES DES RÉGIONS DU SEPTENTRION EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BF 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°7107/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Fourniture des équipements et matériels de lutte contre la mortalité Infanto-Juvénile dans les formations sanitaires des régions du Septentrion en procédure d'urgence	ETOILE SARL Tel : 696 931 933	246 550 000	60 jours	Proposé attributaire

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2022

Le MINISTRE

**MANAOUA Malachie**

**COMMUNE DE DSCHANG**

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 06/DC/SG/CDS/CIMP/2021 OF 21/09/2022 FOR THE SUPPLY OF MINIMUM PACKET FOR SOME PRIMARY SCHOOLS IN DSCHANG COUNCIL.**

**FINANCING**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Subject of the invitation to tender**

The Président of Public Contracts of the Dschang Council hereby launches on behalf of the Mayors for Dschang Council for a consultation for the supply of minimum packet for some primary schools in the Dschang Council.

**2. Estimated cost**

The estimated cost of the aforesaid services is 24 113 650 (twenty-four million one hundred thirteen thousand six hundred fifty) CFA Francs all taxes included.

**3. Participation and origin**

Participation in this Invitation to tender shall be open to Cameroonian-based enterprises with experience in the domain.

**4. Financing**

The services object of this request for quotation are financed by the Budget of the MINEDUB 2022.

**5. Consultation of tender file**

The tender file can be consulted during opening hours in DSCHANG Council at the Général Secretary Office Tel.: 674 97 87 61.

**6. Acquisition of tender file**

The tender documents may be obtained at the Service of development of the Dschang Council, upon presentation of a receipt of payment into the public Treasury of a non-refundable fee of 48 225 (forty-eight thousand two hundred twenty-five) Francs CFA.

The said receipt must identify the payer as representing a consulting firm willing to participate in the tender.

**7. Submission of bids**

Each bid drafted in English or in French in Seven (7) copies including one (1) original and six (6) copies shall be submitted to from the Dschang council, upon publication of this invitation to tender not later than 11/10/2022 at 08 a.m. local time deposited against a receipt.

**8. Delivery deadline**

The deadline of execution set by the Contracting Authority shall be thirty (30) days.

**9. Bid bond**

Each bidder shall include in his/her administrative file, a provisional guarantee issued by a weU-established bank, approved by the Ministry in charge of finance and whose list features in Document of the Consultation File with a validity period of Thirty days beyond the original date of validity of bids to the tune of the Mayor of Dschang Council for the amount of 482 273 (four hundred eighty-two thousand two hundred seventy-three) francs CFA;

**10. Admissibility of bids**

Any other required administrative documents must be produced as original documents or photocopies certified as authentic by the issuing authority within the last three months in course of validity, according to the listing provided for in the special regulations of the tender, otherwise they shall not be accepted.

Any bid not in compliance with the specifications of this tender notice and file shall be rejected.

Notably, the absence of the provisional guarantee issued by a well-established bank approved by the Ministry in charge of Finance or its non-compliance with the model documents of the tender file shall lead to outright rejection of the bid.

**11. Opening of bids**

Bids shall be opened in one phase. The administrative, technical and financial bids shall be opened on 11/10/2022 at 09 a.m. local time by the Council Tenders Board at the Dschang Council. In the presence of the bidders or their duly authorized representatives having full knowledge of the file.

**12. Evaluation criteria****MAIN ELIMINATORY CRITERIA:**

- a) Absence of the provisional guarantee;
- b) Absence of an administrative file or noncompliance file not regularized in 48 hours;
- c) False déclaration;
- d) Falsified document.

**ESSENTIALS CRITERIA**

- 1) Noncompliance of bid with the technical specifications;
- 2) Omission of a quantified unit price;

**13. Award**

The contract shall be awarded to the lowest bidder and whose bid complies with the technical specifications. Any bidder can win more than one lot.

**14. Validity of bids**

Bidders shall be bound by their bids for a period of Sixty (60) days with effect from the date of opening of bids.

**15. Complementary information**

Further information may be obtained during working hours from the Dschang council in the secrétariat général, Tél.: 674978761.

*DSCHANG le 20 Septembre 2022*

*Le MAIRE*

***KEMLEU TCHABGOU Jacques***

**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

**COMMUNIQUE N° D13-333/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 021/D13-161AONR/MINSANTE/CIPM/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES RELATIF À LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION POUR UN PAVILLON MATERNITÉ ET UN BLOC ADMINISTRATIF À L'HÔPITAL DE DISTRICT (HD) DE MEYOMESSALA EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N° 7106/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 06 OCTOBRE 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Soumissionnaires	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Maitrise d'œuvre des travaux d'extension pour un pavillon maternité et un bloc administratif à l'Hôpital de District (HD) de MEYOMESSALA en procédure d'urgence	NEW DESIGN BUILTSHINE Tel : 675 166 495	24 982 875	06 mois	Proposé attributaire : note globale (technico financière) de 94,25/100
	GENEX Tel : 222 225 427	21 643 875	06 mois	RAS : note globale (technico financière) est de 93, 52/100
	ECOPE SARL Tel : 222 207 745	19 282 296	06 mois	RAS : note globale (technico financière) est de 91,75/100
	INA3GES Tel : 677 014 034	23 504 175	06 mois	RAS : note globale (technico financière) est de 86, 50/100
	STBR SARL Tel : 691 000 511	23 003 325	06 mois	RAS : note globale (technico financière) est de 78,70/100

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Octobre 2022

Le **MINISTRE**

**MANAOUA Malachie**

**COMMUNE DE DARGALA**

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C.DARGALA/CIPM/AG/2022 DU 20/09/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre du BIP, le Maire de la Commune de DARGALA, Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation pour **l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires (PAQUET MINIMUM) dans la Commune de DARGALA, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

**2. Consistance des prestations**

Les prestations de la présente Demande de Cotation consiste en **l'acquisition du matériel et des fournitures scolaires dans la Commune de DARGALA**, tel que précisé dans les spécifications techniques.

**3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération est de **(Neuf millions neuf cent trente-sept mille trois cent cinquante) (9 937 350) FCFA.**

**4. Allotissement**

Lot unique

**5. Participation et origine**

La participation au présent Avis de Demande de Cotation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises et disposant d'un agrément de livraison des produits médicaux et pharmaceutiques pour la bonne réalisation des prestations qui en constituent l'objet.

**6. Financement**

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **le BIP MINEDUB 2022 en ressources transférées à la Commune de DARGALA, suivant le tableau ci-après :**

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Fourniture du Paquet Minimum des Ecoles dans la Commune de DARGALA,	9 937 350 FCFA	DE13351

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis à la Commune de DARGALA, aux heures ouvrables.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Dargala; Tél : 698 14 33 64/696 90 24 44. ; BP 575 Dargala, dès publication du présent Avis contre présentation de l'Original de la quittance de versement à la **Recette Municipale de la Commune de DARGALA** d'une somme non remboursable de **Dix Huit mille (18 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité. Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français et en Anglais, en **Sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, , auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de DARGALA, au plus tard le 10/10/2022, à 14 heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

« **AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/C.DARGALA/CIPM/AG/2022 DU 20/09/2022 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET DES FOURNITURES SCOLAIRES (PAQUET MINIMUM) DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. Financement : BIP MINEDUB 2022**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est **de Trente (30) jours calendaires**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de **Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Sept Cent Quarante Sept (198 747) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. **Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de la consultation.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 10/10/2022, à 15 Heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Commune de DARGALA. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

## 14. Critères d'évaluation

### 12. 1. Principaux critères éliminatoires:

- a) Absence de la caution de soumission ou d'un Chèque certifié ;
- b) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Usage de faux documents ;
- d) Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- e) Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

### 12. 2 Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) :

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Caractéristiques techniques ;
- c) Proposition technique et planning de livraison ;
- d) Délai de livraison ;
- e) Présentation générale de l'Offre ;
- f) Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

## 15. Attribution

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé. Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de DARGALA ; Tél : **698 14 33 64/696 90 24 44**. Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation. Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 20 Septembre 2022

Le MAIRE

**NDJIDDA BAKARI**

**COMMUNE DE GUIDIGUIS**

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.GDG/CIPM/AG/2022 DU 19/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION BENNE À LA COMMUNE DE GUIDIGUIS. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DOTATION DU MINDDEVEL, EXERCICE 2022**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
56 27 351 01 641320 2254

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de **GUIDIGUIS**, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour **la fourniture d'un Camion Benne de 18 m<sup>3</sup> à la Commune de GUIDIGUIS.**

**2. Consistance des prestations**

Les prestations du présent Marché comprennent la fourniture et livraison d'un Camion Benne de 18 m<sup>3</sup> aux spécifications suivantes :

N°	Désignation	Caractéristiques
	<b>Modèle</b>	ZZ425- Benne Tropicalisée
	<b>Type de moteur</b>	WD615 Puissance 371 ch Gasoil-Euro II six cylindres en ligne injection directe Turbo intercooler
	<b>Boîte de vitesse</b>	HW19710-10VA/02VR- Vitesse Limite 75 Km/h
	<b>Carburant</b>	Diesel
	<b>Dimensions</b>	Long : 7934mm / Larg : 2496mm / Haut : 3170mm Empattement : 3600 mm
	<b>Garde au sol</b>	? 314 mm
	<b>Essieux</b>	Essieux arrière : 16 tonnes / Essieux avant 9 tonnes
	<b>Pneus</b>	13R 22.5
	<b>Consommation</b>	35L aux 100Km à vide
	<b>Capacité du réservoir</b>	320 litres
	<b>Rayon de braquage</b>	? 6.2 m
	<b>Nombre de place</b>	3
	<b>Sécurité</b>	Ceinture de Sécurité, Protection antivol et protection anti pare-brise

<b>Equipements</b>	Climatisation / Radio-USB / Double filtration à air et gasoil
<b>Type de Support</b>	Châssis double lames avec sellette complète. Nouveau pont 5 73 35 l /100km pare buffle
<b>Couleur</b>	blanche

### 3. Cout Prévisionnel

**Cinquante cinq millions (55 000 000) F CFA**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

### 6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022 sur la ligne d'Imputation Budgétaire :

**56 27 351 01 641320 2254**

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de Guidiguis dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de GUIDIGUIS.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de Guidiguis dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de GUIDIGUIS.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Guidiguis, au plus tard le **10/10/2022 à 09 Heures** et devra porter la mention :

## AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

**N°001/DC/C.GDG/CIPM/AG/2022 DU 19/09/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN CAMION BENNE À LA COMMUNE DE GUIDIGUIS**

*"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".*

### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de **quatre (01) mois**.

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant d'un million **cent mille (1 100 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

**13. Ouverture des Plis**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Guidiguis, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans le tableau ci-dessous :

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>Le 10/10/2022 à 10 heures</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	<b>Salle des actes de la Mairie de Guidiguis</b>

**14. Critères d'évaluation**

- 1. Critères d'évaluation**
- 1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

**15. Attribution**

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

**16. Durée Validité des Offres**

N/D

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Guidiguis dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 19 Septembre 2022

Le MAIRE

**BELLO**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**